



Réunions d'Informations Syndicales : du nouveau !

Sur l'ensemble de l'année scolaire, ce ne sont plus 2 mais 3 réunions d'informations syndicales auxquelles auront droit désormais tous les collègues (syndiqués et non syndiqués). Même s'il s'agit d'un simple alignement sur le droit syndical dans le 2nd degré (les enseignants des lycées et collèges bénéficient de l'heure mensuelle), cette demande portée depuis plusieurs années par le SNUipp-FSU est enfin actée !

Mais :

- 1 seule pourra être prise sur le temps devant élèves : le SNUipp-FSU, avec l'ensemble des organisations, demande que les PE puissent exercer leur droit syndical de manière pleine et entière comme l'ensemble des fonctionnaires. Tous les syndicats du premier degré ont écrit au premier ministre pour demander que les enseignants des écoles retrouvent la possibilité de participer à toutes leurs réunions d'information syndicale sur l'ensemble de leur temps de service.

- 2 autres seront prises sur le temps d'animation pédagogique. Dans ce cas, il suffit de s'inscrire à 4 animations pédagogiques (au lieu des 6 qui seront proposées par l'IEN).

Le SNUipp-FSU 66 organisera donc **3 séries de RIS** : la première en novembre/décembre, la deuxième en février et la troisième en avril. Chaque série comportera des RIS organisées le mercredi matin (sur le temps devant élèves) et d'autres qui auront lieu le mardi après la classe ou le vendredi après-midi (à décompter du temps consacré aux animations pédagogiques).

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des réunions de la première série (organisées en novembre et décembre).

Un justificatif de présence sera fourni à chaque participant.

Les RIS sont devenues les seuls véritables moments d'échanges entre collègues. Elles permettent de mettre l'accent sur des "problèmes de terrain" et de faire émerger des propositions pour l'amélioration des conditions de travail des enseignants. Le SNUipp s'est toujours engagé à être le porte-parole de la profession dans toutes les instances statutaires, au niveau départemental comme au niveau national.

Le SNUipp-FSU 66 vous invite donc à participer massivement aux RIS qu'il organise sur le temps de travail, y compris devant élèves, et s'opposera à toute interprétation restrictive du droit syndical.

1^{ère} série de RIS : novembre / décembre

Sur le temps "devant élèves"

⇒ mercredi 19 novembre (à 9h) :

La Cabanasse, le Boulou

⇒ mercredi 26 novembre (à 9h) :

Claira, Ille sur Têt

⇒ mercredi 3 décembre (à 9h) :

Perpignan, Argelès

Sur le temps "animations pédagogiques"

⇒ vendredi 21 novembre (à 14h) :

Perpignan

⇒ vendredi 28 novembre (à 14h) :

Canohès

⇒ mardi 25 novembre (à partir de 16h30) :

Argelès

⇒ mardi 2 décembre (à partir de 16h30) :

Prades, Thuir